

Muriel MAILLEFERT

PR en aménagement et urbanisme

CRGA-EVS UMR 5600

Domaines de recherche : développement durable, développement territorial,
écologie industrielle, services éco-systémiques

muriel.maillefert@univ-lyon3.fr

7 rue Chevreul, casier 154, 69007 Lyon

Activités de recherche

(MAJ Octobre 2014)

Après avoir travaillé sur la question des institutions et des politiques publiques dans le domaine du travail et de l'emploi, j'ai réorienté mes recherches sur les politiques d'emploi territoriales, puis sur le développement territorial et le développement durable.

L'intérêt pour les questions territoriales que je développe depuis maintenant une dizaine d'années est issu d'une réflexion, engagée au cours de la rédaction de mon HDR, autour de l'échelle des politiques publiques de l'emploi. Elle a permis de me recentrer sur une approche autour des acteurs et de l'action collective et a conduit à une réflexion renouvelée autour de la construction des institutions, de leur émergence et de leur pérennisation (Maillefert, 2003 ; 2004 ; 2007).

En économie (et plus particulièrement en socio-économie), le « magasin des modèles de l'action » (selon l'expression de B. Reynaud) est assez réduit. Trois types de travaux sont le plus souvent mobilisés : les travaux s'appuyant sur l'individualisme méthodologique, proches parfois des méthodologies de la sociologie de l'action rationnelle (Coleman, 1990 ; Boudon, 2003); les approches issues de l'institutionnalisme américain (Commons, 1934), auxquelles on associe souvent une méthodologie hybride, parfois appelée holindividualisme (Théret, 2003) ; enfin, des approches plus centrées sur la question de la gouvernance (ou sur l'action collective dite inorganisée) associées à la question des ressources communes (« commons ») et des régimes de propriété (Ostrom, 1990).

Ces approches, bien que méthodologiquement très différentes, ont en commun un souci de lier action individuelle, action collective et institutions, tout en refusant une approche « en surplomb », ou à l'inverse a-sociale (ou désencastrée) de l'action. Dans le premier cas, les individus n'ont pas d'influence sur la décision, dans le second ils ne mobilisent qu'un seul principe d'action (l'action rationnelle) par rapport à un objectif générique (l'utilité).

Le corpus fourni par les institutionnalistes américains (et en particulier celui proposé J.R Commons) a depuis longtemps cherché à analyser les liens entre action individuelle, action collective et institutions (ou action publique) (Commons, 1934 ; Corei (1995) ; Bazzoli (1999), etc). Au départ, les travaux de Commons se sont appuyés sur des études de terrain dans le domaine particulier de l'économie du travail. Par la suite, un modèle plus général a été proposé. Revitalisé depuis une dizaine d'années, il fournit une grille permettant de sortir des cadres d'analyse habituels en sciences sociales. Ainsi, deux types d'action collective sont distinguées : « les actions collectives inorganisées » qui, produisant des règles informelles de conduite (des coutumes) structurent les représentations des individus et les incitent à s'y conformer, et les « actions collectives organisées » ou organisations, qui produisent des règles formelles.

Cette grille permet de repenser les motivations de l'action collective à partir d'une réinterprétation des catégories de l'intérêt. Dans cette perspective, et à la suite de travaux menés avec O Petit et G Froger (projet Reaction¹), une nouvelle conceptualisation des liens entre acteurs et action collective a été proposée. Elle a été peu à peu enrichie par intégration d'une variable territoriale (celle-ci étant intégrée par une entrée par les ressources dans la lignée des travaux de B. Pecqueur). Par la suite, une tentative de dynamisation du schéma a été proposée en lien avec la question du développement territorial.

Le modèle que je propose aujourd'hui décline l'action collective autour de trois formes idéales-typiques d'intérêt : l'intérêt général qui s'applique aux formes de l'action publique et s'adresse à des grands groupes d'individus ; l'intérêt privé qui concerne des très petits groupes et des objectifs marchands (entreprises) ; enfin, l'intérêt commun, forme conceptuelle originale, qui concerne des groupes restreints, des biens publics locaux et se déploie sur des espaces d'actions concrets et restreints.

Cette représentation permet d'analyser non seulement l'action collective organisée (organisations, marché, Etat) mais aussi l'action collective inorganisée associée soit à des objectifs productifs (organisations en réseaux, clusters etc) voire même non productifs (associations, société civile). Ceci ouvre ainsi à l'analyse de l'action collective sur des espaces encore peu familiers aux économistes (comme des villes). Par exemple le programme « villes durables » du CERDD dans le NPC illustre bien cette ouverture à des perspectives transversales dans laquelle la dimension économique est une composante parmi d'autres et s'intègre dans des préoccupations d'aménagement plus larges. Ainsi, les entreprises deviennent des partenaires à part entière dans la construction du territoire, celui-ci devenant un construit spatialisé d'acteurs pluriels (Maillefert et Robert, 2014).

Si, pour l'économie, les enjeux de développement territorial durable sont essentiellement vus sous l'angle des acteurs productifs, la perspective productive seule ne suffit pas à caractériser des démarches qui dépendent d'acteurs d'horizons multiples. La construction du territoire est ainsi le produit des actions conjointes d'acteurs hétérogènes, et il peut en résulter des figures plurielles, éventuellement antagoniques de développement territorial, comme le montrent les travaux récents en écologie industrielle et territoriale

¹ Risque Environnemental et Action Collective.

auxquels je participe (Maillefert, 2009 ; Beaurain et Maillefert, 2006, 2008 ; Schalchli et Maillefert, 2009 ; Decouzon et Maillefert, 2012 ; Brullot et al., 2014).

Mes travaux de recherche actuels essaient ainsi de proposer des illustrations diverses des liens entre acteurs (publics et privés) et construction du territoire, en privilégiant deux entrées principales : la gouvernance environnementale et le développement durable territorial.

Gouvernance environnementale et formes de l'action collective

A partir de l'étude du risque d'érosion côtière sur le littoral de la côte d'opale, un premier ensemble de travaux proposent une analyse du lien entre perception du risque par les différents acteurs (suivant les modalités de l'action définies ci-dessus), les formes des politiques publiques (protection, prévention ou retrait et les outils) (cf projet Reaction).

L'idée de départ de l'analyse repose sur l'hypothèse que ces risques se rapportent à des situations d'univers controversés au sens de Godard et al. (2002). En univers controversé, la résolution des problèmes posés par les risques environnementaux ne peut être le fruit d'évaluation économique d'experts et de décision (optimales) des pouvoirs publics. Les controverses scientifiques débordent le champ de ces agents et touchent toutes les catégories de la population, conduisant à remettre en cause les modalités traditionnelles d'évaluation, basées en particulier sur le calcul économique. Dès lors, la recherche d'une solution négociée avec l'ensemble des acteurs, c'est-à-dire la recherche de nouveaux modes de gouvernance, s'avère primordiale. La méthodologie défend ainsi le recours à une problématique de « risk assessment » pour laquelle l'analyse de la situation relève principalement de la confrontation de jugements (propres aux univers controversés), alors que la construction de solutions est plutôt de nature procédurale (et à l'écart des jugements d'optimisation).

Le travail propose ainsi une mise en correspondance des formes d'action collective pour la gestion du risque d'érosion côtière, en mettant plus particulièrement l'accent sur les acteurs publics et les politiques publiques.

L'analyse des politiques publiques repose sur une identification de variables qui renvoient à un individu comme acteur collectif et identifie des leviers d'action face au risque analysé, le risque d'érosion (défini par la combinaison de trois variables, l'aléa, l'enjeu, et la vulnérabilité).

La grille de lecture propose ainsi une analyse des univers d'action collective en fonction de situations d'action et de coordination dans lesquelles intervient l'action publique. L'analyse de la gestion du risque d'érosion, appuyée sur une enquête de terrain, montre l'ambiguïté des relations entre perception du risque et action publique.

En premier lieu, un écart important est relevé entre la perception des habitants et le risque effectif. Ce dernier est à la fois le résultat d'une politique d'aménagement volontaire locale (aménagement de la digue par exemple à des fins touristiques) et d'actions d'aménagement à plus grande échelle (aménagement de grands équipements proches comme le port de Dunkerque à des fins d'activité économique), dont les effets sur le recul du trait de côte se font sentir à très long terme. Parallèlement, le point de vue des acteurs publics locaux est essentiellement tourné vers la mise en avant d'enjeux économiques liés au développement de l'activité locale. Cet objectif de développement économique constitue un élément déterminant de la stratégie de gestion du risque à l'échelle de la commune, sur laquelle l'ensemble des contraintes se polarise (contrainte budgétaire, contrainte de gestion du risque, contrainte de développement économique). Le desserrement de cette contrainte passe par la recherche d'une responsabilité plus large, comme celle de l'Etat (lui-même garant de la sécurité face aux pressions économiques qui poussent par exemple à construire en zone à risque). Le résultat est paradoxal (contraire aux résultats attendus de la gestion intégrée des risques en zone côtière). L'échelle locale conforte, tout en les subissant, des choix de gestion issus d'autres sphères.

Un autre exemple récent d'application de ces hypothèses se situe dans le domaine de la gestion de l'eau potable en Afrique francophone.

Ce travail a été abordé avec un objectif assez ambitieux : il cherche, en reprenant la problématique de l'articulation acteurs/institutions, à proposer des critères pour distinguer les approches institutionnalistes entre elles et leur application aux services de l'eau, puis spécifier les modèles de

référence des acteurs (représentations tirées des observations des pratiques de gestion de l'accès à l'eau), et en tirer des idéaux-types en matière de modes de coordination des acteurs impliqués dans le secteur de l'eau.

Dans un premier temps, un travail d'analyse historique des institutions ayant façonné les modes de gestion de la ressource en lien avec les pratiques et acteurs est réalisé. Cette analyse historique permet de mettre en lumière des catégories homogènes permettant d'analyser les modes de gestion de l'eau et d'en déduire des modèles plus généraux (les référentiels). Ces référentiels structurent l'action et déterminent les principes de gestion et de qualification de la ressource (par exemple considérer l'accès à l'eau à partir du critère du besoin ou du droit).

Actuellement le référentiel marchand semble dominer et il est par exemple acquis que l'eau ait un prix. Néanmoins face à ce référentiel dit néo-libéral, des pratiques récentes (partenariats public-privé et partenariats public-privé élargis) montrent des formes d'hybridation des référentiels. Deux formes d'hybridation sont étudiées : hybridation des règles à l'échelle étatique et hybridation des règles locales à l'échelle des pratiques (Baron, Maillfert, 2009 ; 2011). L'objectif final du travail est de proposer une lecture dynamique des référentiels à partir de clés d'entrée permettant de comprendre le passage d'un référentiel à un autre.

Action collective et développement territorial à l'échelle d'un territoire

Un autre volet de mes recherches concerne le développement territorial. Un premier ensemble de travaux s'intéresse à la question de la construction de modèles de développement territorial, à partir du problème des friches industrielles dans la région Nord Pas de Calais (projet Predat², Beaurain Maillfert, 2006). Même si une part assez modeste de ces friches ont été destinées à un projet de réhabilitation à vocation économique (beaucoup de ces friches ont bénéficié d'une requalification à vocation uniquement paysagère) à chaque fois, la question de la réhabilitation (et donc des mesures environnementales) a constitué un préalable à tout projet de développement. A ce titre, les friches (essentiellement industrielles) constituent des « contre-ressources » au sens de la théorie de la proximité, et l'enjeu de développement consiste à mobiliser ces friches de manière à en faire des ressources de développement pour le territoire.

Trois sites anciennement industriels ont fait l'objet d'un programme de recherche pour lequel les relations entre politique environnementale et comportement des entreprises ont été analysés. Trois modèles de développement ont été identifiés, dans lequel les entreprises, les acteurs publics locaux et l'acteur régional ont des objectifs et des modes d'action différents (la Région est par exemple un acteur ressource, relais ou structurant dans chacun des trois cas). A ces comportements d'acteurs sont associés des variables permettant de caractériser un mode de développement porté par chaque site (remédiation, attractivité, développement durable). Ces modèles de développement sont inspirés des travaux en économie industrielle de la proximité qui proposent une caractérisation des modèles productifs en trois catégories, spécialisation, agglomération, spécification (Colletis et al., 1999). Ils prennent en compte en sus, l'action publique en tant que moteur du développement (Maillfert, 2009). Cette analyse du développement régional est également présente dans les travaux récents qui portent sur l'écologie industrielle (EI). Le projet Comethe³ (projet ANR) vise à proposer des méthodologies opérationnelles pour la mise en œuvre d'expérimentations d'écologie industrielle sur des territoires ou des zones d'activité. Il s'appuie sur l'analyse de sept expérimentations (en projet ou en cours) menées sur des parcs d'activités français. Il repose sur l'hypothèse que les expérimentations peuvent, au-delà des logiques d'acteurs individuels, constituer des projets plus larges de développement territorial. Dans ce contexte, le travail spécifique demandé est de proposer des pistes d'analyse sur les coordinations, liens entre réseaux d'acteurs, formes d'action collective et modes de développement dans le cas de ces expérimentations.

Le développement régional, comme résultat, se définit comme la potentialité à travers des synergies éco-industrielles organisées, de créer une (ou des) activité(s) pérennes autour d'un projet collectif, comme dans le cas d'une filière industrielle ou encore en fédérant des acteurs productifs territoriaux

² Politique Régionale d'Environnement et Développement : une Approche Territoriale.

³ Conception d'Outils et de METHodes pour l'Ecologie industrielle

autour de différentes synergies organisées autour de l'utilisation d'une ressource commune, comme par exemple l'eau ou l'énergie (Brullot, Maillefert, 2008 ; Schalchli, Maillefert, 2012). Peu de territoires ont jusqu'à présent atteint cette capacité fédérative qui mène des synergies au développement territorial. C'est pourquoi il est utile de proposer des pistes d'analyse des processus (essentiellement de coordination) qui mènent (ou non) au résultat recherché et ainsi d'identifier des scénarios possibles de développement à partir de synergies potentielles.

Le projet vise à proposer une méthodologie de mise en œuvre de projet d'écologie industrielle pour des gestionnaires de zones d'activité. Il comporte plusieurs étapes. La première se focalise sur les acteurs et leurs relations (Brullot, Maillefert, Joubert, 2014). Il s'agit d'identifier les acteurs du territoire et d'évaluer leur degré d'implication potentiel dans des démarches d'écologie industrielle (DEI). Une analyse approfondie du contexte historique et social du territoire constitue un point d'appui essentiel pour déterminer ses points forts et faibles, ainsi que pour l'identification des réseaux d'acteurs potentiels sur lesquels une démarche d'EI peut s'appuyer. Des outils et des méthodologies dans les divers domaines de l'EI (analyse technico-économique, analyse des risques, analyse environnementale et réglementaire) sont en cours d'élaboration. Le projet propose également une méthodologie pour la pérennisation et le développement territorial associé aux expérimentations en EI.

Différents outils ont été construits permettant l'analyse des coûts et l'évaluation des projets à l'échelle des entreprises et des territoires (construction d'indicateurs dédiés à l'EI et méthodologie d'analyse multi-critères). Les outils ont été construits et testés en lien avec les territoires d'expérimentation (Decouzon et Maillefert, 2011 ; 2012).

L'hypothèse développée est que les projets ne peuvent se pérenniser que si un consensus suffisant se crée sur les objectifs de l'action collective permettant une mise en œuvre adaptée des moyens. Ainsi, si les motivations d'intérêt privé sont essentielles, elles peuvent aussi être bloquantes quand elles occasionnent la fermeture d'un projet sur lui-même, dans le cas, par exemple, d'une appropriation privée exclusive des résultats du projet (cas de la centrale DK6 à Dunkerque). Dans ce cas, l'intérêt privé (la diminution des coûts par exemple) et l'intérêt général (réduction des impacts négatifs sur l'environnement par exemple) ont peu de chances de converger vers un objectif commun de développement territorial.

Le projet Comethe a essentiellement une finalité de terrain, il a été prolongé par une recherche qui approfondit les liens entre analyse de l'action collective et stratégies de développement dans le cadre d'un projet de recherche financé par l'Ademe⁴ (projet Acteis, action collective écologie industrielle et soutenabilité) (Decouzon et Maillefert, 2013). En complément des stratégies de construction territoriales médiatisées par une organisation facilitatrice (objet de l'analyse du projet Comethe), le projet s'intéresse aux possibilités de construction territoriales à partir de projets privés d'entreprise, qui concernent plutôt des synergies de substitution.

Les résultats montrent, encore une fois, diverses configurations d'une variable structurante, l'interdépendance qui se décline en trois dimensions : interdépendance économique, interdépendance technique et décisionnelle (Maillefert, coord, 2013). Si les deux premières formes d'interdépendances sont assez intuitives, la dernière est plus complexe. L'interdépendance décisionnelle est une variable « cachée », qui est révélée en cas de conflit. Elle se réfère à un décideur exogène aux parties concernées (cela peut être un acteur public, ou un décideur appartenant au siège extérieur à la Région d'une entreprise importante etc). Par exemple, un cas de litige sur des rejets de soufre a été tranché par l'acteur public, qui s'est positionné non pas comme juge ultime mais comme organisateur d'une solution négociée permettant de partager les conséquences d'une défaillance technique difficile à assumer. Dans le cas d'un réseau de chaleur, le conflit s'est résolu grâce à l'intervention d'un arbitrage de type politique qui a fait contrepoids au pouvoir économique d'une des parties. A chaque fois, le contenu du compromis opère un nouveau partage des gains et des risques.

Des configurations originales ont pu ainsi être inventoriées et analysées sur les territoires d'étude. Un autre apport du projet est d'avoir permis de comprendre l'intérêt de distinguer deux formes de gouvernance : la gouvernance décisionnelle et la gouvernance opérationnelle.

⁴ Projet lauréat du programme déchets et société, appel 2010.

L'interdépendance dont il est question concerne ainsi la structure de gouvernance. Dans la mise en oeuvre concrète, les acteurs cherchent à ce que les choses se passent au mieux et donc lissent les conflits. L'enjeu à cette échelle est la préservation de l'activité de l'entreprise et de ses emplois.

La gouvernance opérationnelle repose logiquement sur la confiance entre les acteurs. En cas de conflit, divers échelons successifs de légitimité sont mobilisés jusqu'à in fine atteindre l'échelon de la renégociation des contrats. Dans ce cas, s'opère un passage à la dimension décisionnelle de la gouvernance.

Ces analyses enrichissent ainsi le point de vue de départ sur les acteurs, les modes de coordination et les modes de développement. L'EI est ainsi lue au prisme de trois échelles : les acteurs, les synergies et le territoire. Le territoire apparaît comme un construit dynamique opéré par les acteurs, et pas seulement la résultante de différentes variables (comme les ressources, les stratégies, les formes d'action collective).

Je suis également engagée de manière moins frontale sur plusieurs projets concernant l'évaluation des services éco-systémiques rendus par la biodiversité. Cette thématique intéresse particulièrement la Région NPC qui a lancé plusieurs appels à projets suite aux différents projets d'évaluation menés à différents échelons internationaux (MEA, TEEB) et nationaux (CAS, Credoc). Le projet Seseep en collaboration avec le Credoc et le Mnhn, vise à fournir des quantifications originales de services éco-systémiques (SE) sur le territoire du PNR Scarpe-Escaut à partir d'une méthodologie réconciliant l'approche éco-systémique et l'approche anthropocentrée (le concept de « service territorial » est suggéré).

Le projet Riparia qui s'intéresse aux SE fournis par les zones ripariennes dans une perspective de régimes internationaux de ressources a réfléchi sur la question transnationale des SE, et les potentialités de régulation transfrontalière autour du fleuve Escaut (scheldt river). Enfin, le projet Bioserv, dans lequel je suis plus engagée, vise à réfléchir, en amont, sur la signification épistémologique de la notion de services appliquée à la biodiversité, et en aval à la représentation des individus de cette notion, toujours sur le territoire du PNR Scarpe-Escaut. Une analyse des perceptions des acteurs par rapport aux SE a été réalisée (Decouzon et al., 2013). Elle montre à l'évidence que cette notion de SE est plurielle et que ses fondements sont peu perçus par les organisations et les acteurs (Decouzon, Maillefert et Merlin, 2013).

A ces travaux principaux s'ajoutent un ensemble de réflexions sur la thématique des institutions et des politiques publiques. Ils sont notamment orientés autour de la question de la construction de normes environnementales à l'échelle internationale à partir d'un appui sur les enjeux d'équité. Les travaux de Commons sont ici encore au cœur de ma démarche. Commons cherche à définir ce qui, dans un système capitaliste permet de créer un consensus entre les individus, pour arriver à ce qu'il nomme le capitalisme raisonnable. Cette notion pose la question des relations entre les objectifs du système économique (le bien) et les critères d'équité (le juste). Si le capitalisme raisonnable est un objectif (le bien), quel sont les critères d'équité sur lesquels il s'appuie ?

Cette question du juste pose conjointement la question de l'émergence des normes et donc des institutions. En la matière, s'il est fréquent de reprocher à l'analyse économique de ne pas savoir saisir la genèse des institutions, et de se contenter d'institutions « déjà là », le reproche inverse peut curieusement être fait à l'approche de Commons, qui finalement ne dit pas comment cette éthique du capitalisme peut prendre corps. L'instituant (la création de règles) et l'institué (l'action dans le cadre de règles existantes) ne sont pas dissociés, si bien qu'il est difficile de comprendre comment et sur quelle base émerge cette éthique, « support » du capitalisme raisonnable.

Certains éléments peuvent être avancés. D'une part, cette éthique n'existe pas a priori, elle n'a pas de caractère exogène, elle ne dérive pas, comme chez Kelsen, d'une norme fondatrice.

L'ordre social, résultat d'une réalisation particulière du « bien public » doit pouvoir se réaliser sous différentes formes, qui dépendent de l'articulation des différentes espèces de transactions.

Le processus de création des règles, bien que procédant « par le bas » (sélection des pratiques et des coutumes) est en définitive institué « par le haut » (choix des « courts »). Le droit, en effet, avalise les pratiques des individus et le juge sélectionne des pratiques consensuelles ou effectue un arbitrage en cas de conflit, procédant alors à leur institutionnalisation. De fait, ce choix est endogène, au sens où il dépend des rapports de forces de la société et sans doute, de la capacité des groupes sociaux à faire entendre leur voix dans le processus de création et d'institutionnalisation des règles. On trouve ainsi l'idée que le système n'a pas de finalité pré-déterminée, mais en même temps, il est difficile voire

impossible de comprendre analytiquement le contenu éthique qui en émerge. Il est contingent aux rapports de forces existant à un moment donné. En ce sens, si le raisonnable revoie à une notion du bien, l'approche de Commons ne permet pas de caractériser le juste (Kartchevsky, Maillefert, 2008 ; 2012 ; 2013 ; 2014).

Publications et travaux

Publications (* revues classées AERES)

Revues

*[1] Brulot S., Maillefert M., Joubert J., 2014, Stratégies d'acteurs et gouvernance des démarches d'écologie industrielle et territoriale, **revue Développement Durable et Territoire**, vol 4, n°1, dossier écologie industrielle, économie de la fonctionnalité, <http://developpementdurable.revues.org/>.

*[2] Decouzon C., Maillefert M., 2012, Evaluer des projets d'écologie industrielle sur des parcs d'activités. Des synergies aux territoires. **Géographie, économie, société**, vol 14, pp 411-434.

[3] Baron C., Maillefert M., 2011, Une lecture institutionnaliste de la gouvernance de l'eau potable : des terrains d'Afrique de l'Ouest francophone aux faits stylisés, **Régions et Cohésion**, Autumn, Volume 1 (3). <http://journals.berghahnbooks.com/reco/>.

*[4] C Beaurain C., Maillefert M., Petit O., 2010, « Capitalisme raisonnable et développement durable : quels apports possibles à partir de l'institutionnalisme de J.R. Commons ? », **Interventions économiques**, n°42, « actualité de J.R. Commons », déc. <http://interventionseconomiques.revues.org/>.

*[5] Maillefert M., Rousseau S., Zuindeau B., 2010, « Développement durable : hétérodoxies », Introduction. Dossier spécial de la revue **Développement durable et territoire**.

*[6] Maillefert M., 2009, « Action collective territoriale et modèles de développement régionaux : le cas de trois sites de la région Nord-Pas de Calais », **Revue Vertigo**, vol 9, n°2. Dossier Ville et Environnement : impacts et défis autour de la spécialisation et requalification des espaces urbains.

*[7] Maillefert M., Herbert V., Petit O., Zuindeau B., 2009, « Risque environnemental et action collective, l'exemple de la gestion du risque d'érosion à Wissant (Côte d'Opale) », **Revue Vertigo** vol 9, n°3, déc.

*[8] Maillefert M., Screnci N., 2009, « Politique publique et action collective territoriale. Une analyse de la politique environnement-emploi de la Région Nord-Pas de Calais » (avec N Screnci), **Revue Développement Durable et Territoire**, mis en ligne le 30 janvier 2009.

[9] Maillefert M., Delachenal M., 2007, « Concilier développement et environnement, action collective locale et contraintes globales : une équation possible pour le Mécanisme de Développement Propre »? (Avec). **Cahiers de Préludes, Prévention et gestion des risques urbains**, n°10, pp 105-126.

[10] Maillefert M., 2005, « Die Territorialisierung der Beschäftigungspolitik in Frankreich in Lichte des wirtschaftswissenschaftlichen Forshung », in Kissler L, Zettelmeier W (dirs) **Kommunale Arbeitsmarkt- und Beschäftigungspolitik**, Campus Verlag, Frankfurt, pp 106-128.

*[11] Knockaert S., Maillefert M., 2004, « Qu'est-ce que l'emploi durable ? » **Natures, Sciences, Sociétés**, 12, printemps, pp 135-145.

[12] Maillefert M., 2003, « La territorialisation de la politique d'emploi en France », in **Allemagne d'Aujourd'hui**, n°163, dossier spécial « les politiques publiques de l'emploi en Allemagne, France et en Pologne », janvier-mars, pp 62-78.

*[13] Maillefert M., 2002, « Etat, action publique et territoire : quels enjeux pour la politique d'emploi territoriale ? », **Sciences de la société**, n°57, « autour du développement durable », pp 77-94.

[14] S Knockaert S., Maillefert M., 2002, « L'emploi durable, un concept pertinent à l'échelon territorial ? » **Cahiers Lillois d'économie et de sociologie**, n°37, 2002, pp 133-150.

*[15] Depoers F., Maillefert M., 2001, « Communication financière et externalités : quelles stratégies? », **Revue Sciences de gestion**, n°29, été, pp 75-96.

*[16] Kartchevsky A., Maillefert M., 2001, « Joan Robinson et la politique de l'emploi d'hier à aujourd'hui », **cahiers de l'innovation**, n° 14, 2001-2, pp 121-138.

[17] Maillefert M., 1990, « Crise contemporaine et transformation des catégories d'emploi », **Dees**, n°78-79, déc 1989-mars 1990.

Ouvrage

[18] Maillefert M., 2001, **L'économie du travail : concepts, débats et analyses**, Jeunes éditions, 288 p (réédition en 2004).

Direction d'ouvrage

[19] Maillefert M., Robert I. (coord), 2014, « Ecologie industrielle et économie de la fonctionnalité », **revue Développement Durable et Territoire**, vol 5 n°1, numéro spécial sur écologie industrielle, économie de la fonctionnalité.

[20] Maillefert M., Petit O, Rousseau S (dirs.), 2010, **Ressources, Patrimoine, territoires et développement durable**, Peter Lang, Ecopolis, 281 p.

Contributions à ouvrages

[21] Decouzon C., Maillefert M., 2013, « La gouvernance des démarches d'écologie industrielle. Un point de vue institutionnaliste », in Diemer A., Figuière C. Pradel M. (coords), **Ecologie politique vs écologie industrielle, quelles stratégies pour le développement durable**, Editions Oeconomia, pp 162-178.

[22] Maillefert M., 2013, « RSE et développement territorial », in Postel N. et Sobel R., **dictionnaire critique de la RSE**, Presses universitaires du septentrion.

[23] Brulot S., Maillefert M., 2010, « Ecologie industrielle et développement durable », in Zuindeau B., (Ed.), **Développement durable et territoire**, Presses universitaires du septentrion, p 469-478.

[24] Morel V., Deboudt Ph, Deldrève V., Longuépée J., Maillefert M., Masson E., Meur-Férec C., Petit O., Zuindeau B., 2010, « Les risques environnementaux : lectures disciplinaires et champs de recherches interdisciplinaires », in Herbert V., Petit O. (dirs), **Risque environnemental et action collective, Application aux risques d'érosion côtière et industriels dans le Pas de Calais**, éditions Lavoisier, collection « sciences du risque et du danger », pp 7-30.

[25] Beurain C., Maillefert M., Petit O., 2010, « Les théories de l'action collective. Expression du rapport entre l'individu et la collectivité », in Herbert V., Petit O.; (dirs), **Risque environnemental et action collective, Application aux risques d'érosion côtière et industriels dans le Pas de Calais**, éditions Lavoisier, collection « sciences du risque et du danger », pp 31-54.

[26] Maillefert M., Zuindeau B., 2010, « Approches analytiques des mécanismes d'action collective appliquées aux risques environnementaux », in Herbert V., Petit O. (dirs), **Risque environnemental et action collective, Application aux risques d'érosion côtière et industriels dans le Pas de Calais**, éditions Lavoisier, collection « sciences du risque et du danger », pp 55-94.

[27] Herbert V., Maillefert M., Meur-Férec C., 2010, Risques d'érosion et dynamiques d'action collective sur la Côte d'Opale (De Wissant à Wimereux), in Herbert V., Petit O. (dirs), **Risque environnemental et action collective, Application aux risques d'érosion côtière et industriels dans le Pas de Calais**, éditions Lavoisier, collection « sciences du risque et du danger », pp 95-130.

[28] Maillefert M., Schalchli P., 2010, « Pré-requis pour la construction d'une méthodologie pour l'implantation d'une démarche d'écologie industrielle à l'échelle d'un espace territorial », in Maillefert M., Petit O., Rousseau S. (coord), **Ressources, territoires, patrimoines et développement durable**, Peter Lang ed, Collection Ecopolis, pp 45-68.

[29] Beaurain C., Maillefert M., 2008, « Conflits d'usage et action collective locale autour de la qualité de l'air », in Kirat, T., Torre, A. (coord.), **Territoires et conflits d'usage**, l'Harmattan, Paris.

[30] A Kartchevsky A., Maillefert M., 2006, « Knowledge and Innovation : Power and Counter Power » (avec) in. Laperche B, Galbraith J K, Uzunidis (eds), **Innovation, Evolution and Economic change** Edward Elgar, pp 229-240.

[31] Beaurain C., Maillefert M., 2006, « Territoire, action publique et proximité », in Laganier R et Scarwell H, (dirs) « **Contraintes environnementales et gouvernance des territoires** », éditions de l'Aube, pp 198-205.

[32] Maillefert M., 2001, « Les syndicats et l'activité de placement : l'enseignement des bourses du travail » in, Faugère JP, Kartchevsky A (eds), **Philosophie, travail, système(s) – hommage à Guy Caire**, L'Harmattan.

[33] Maillefert M., 1999, « Insiders, outsiders et chômeurs : réflexions sur la représentation syndicale des chômeurs », in Gazier B., Outin J.L., Audier F. (dirs), **L'économie sociale, formes d'organisation et institutions**, L'Harmattan.

[34] Lallement M., Maillefert M., Michon F., 1994, « Du contrat à la convention : les nouvelles théories économiques de la relation d'emploi » in Lallement M. (dir), **Travail et emploi, le temps des métamorphoses**, L'Harmattan, pp 183-210.

Contrats de recherche

Contrats en cours

[35] **Contrat financé par l'ADEME**. Construction d'un référentiel pour l'EI avec OREE, l'UTT et PACT, 2014-2016 (18 mois) (contrat coordonné par OREE, le CRGA étant responsable scientifique). L'Ademe souhaite disposer d'un référentiel EI pour des territoires en vue d'un auto-positionnement de ces territoires par rapport à leur démarche.

[36] **Contrat financé par le Conseil Régional du NPC**, La nature rend-elle des services ?(Bioserv) **Contrat dirigé par A Hyard (U Lille 1 et Clersé). 2012-2015**. Il s'agit d'interroger le concept de service écosystémique et sa perception sur le territoire du PNR Scarpe-Escaut.

Contrats achevés

[37] **Contrat financé par la MESHS Lille et le Conseil Régional du NPC pour 2011-2013, sous la direction de O. Petit (U Artois et Clersé)**. « Conserver les Riparia grâce aux Services Ecosystémiques Transfrontaliers qu'ils délivrent: une analyse de la formation des régimes internationaux de l'eau douce » en collaboration avec le PNR Scarpe-Escaut et l'université d'Arizona.

[38] **Contrat financé par le Conseil Régional du NPC pour 2012-2014, sous la direction de B. Maresca (Credoc) en collaboration avec le MNHN et le CLERSE.** « Les services écosystémiques du parc naturel régional Scarpe-Escaut : intérêts d'une évaluation et démarche prospective ».

[39] **Contrat financé par l'ADEME pour 2011-2013, Action collective, écologie industrielle et développement durable (ACTEIS),** dans le cadre du programme "déchets et société" 2010. Contrat coordonné par Muriel Maillefert en collaboration avec OREE (Paris) et ECOPAL (Dunkerque).

Maillefert M. (coord), 2013, Projet ACTEIS (action collective, écologie industrielle et soutenabilité), rapport pour l'ADEME, programme déchets et société, 229 p.

[40] **Contrat financé par l'ANR (PRECODD) pour 2008-2011 « Conception d'outils méthodologiques et d'évaluation pour l'écologie industrielle » (COMETHE)** projet piloté par OREE (12 partenaires) avec comme responsables scientifiques Nicolas Buclet CREIDD (UTT) et Muriel Maillefert (CLERSE-MESHS).

Rapport publié en juillet 2011. Schalchli, coord, 2011, Rapport Comethe, rapport pour l'ANR. Site www.comethe.org

Maillefert M., Decouzon C., Adamides I., Cerceau J., Mat N., 2011, « Évaluation des Démarches d'écologie industrielle » (chap. 3), in Schalchli P. (coord.), Rapport Comethe pour l'ANR, programme PRECODD, p. 90-146.

Brulot S., Maillefert M., Decouzon C., Adamides I., 2011, « Analyse du jeu d'acteurs » (chap. 2), in Schalchli P. (coord.), Rapport Comethe pour l'ANR, programme PRECODD, p. 17-41.

Maillefert M (coord.), 2011, Retour d'expérience des outils méthodologiques COMETHE. Application au territoire de Dunkerque, Rapport Comethe, REX territoire, rapport pour l'ANR, programme PRECODD, 126 p.

[41] **Programme de recherche financé par l'IFRESI et le Conseil Régional NPC « Risque Environnemental et Action Collective » REACTION (novembre 2005-novembre 2007)**
Programme co-dirigé par O. Petit (Economiste, Artois) et V. Herbert (Géographe, ULCO).

Rapport publié en juillet 2008. Petit O. coord, 2008, « Risque environnemental et action collective. Application aux risques industriels et d'érosion côtière dans le Pas de Calais », 120 p.

[42] **Contrat D2RT 2003-2005, « Politiques régionales de l'environnement et développement économique : une approche territoriale (PREDAT) achevé en juin 2006 financé par le Ministère de l'Environnement et du développement durable (septembre 2003-décembre 2005)**

Beurain C, Maillefert M (coord), 2006, « Politiques régionales de l'environnement et développement économique : une approche territoriale (PREDAT) » rapport pour le MEDD, 188 p

<http://www.territoires-rdd.net/recherches/beurain/beurain.pdf>

[43] **Contrat pour la DARES (1998-1999) « Les agences privées de placement et le marché du travail »** sous la direction de G Caire et A Kartchevsky
Résultats publiés dans Caire G, Kartchevsky A (dirs), 2000, **Les agences privées et le marché du travail, l'Harmattan**, 237 p.

Communications

[44] Maillefert M., Robert I., Coopération et construction des territoires : quels leviers communs autour de l'écologie industrielle et de l'économie de la fonctionnalité ? **colloque COLEIT**, Troyes, 9-10 octobre.

[45] Maillefert M., Les figures du territoire autour de synergies éco-industrielles. Comparaison entre mutualisation et substitution dans le cas dunkerquois. **colloque de l'ASRDLF**, 7-9 juillet, Marne-La-Vallée.

- [46] Decouzon C., Maillefert M., Merlin-Brogniart C., 2014, « Les modes de perception de la biodiversité par les acteurs. Une entrée par les services et les territoires. Application aux services écosystémiques ». **colloque de l'ASRDLF**, 7-9 juillet, Marne-La-Vallée.
- [47] Kartchevsky A., Maillefert M., 2014, « Justice et démocratie au prisme de la transformation et de l'innovation sociales », **colloque CRISES**, la transformation sociale par l'innovation sociale, Montréal, 3-4 avril.
- [48] Decouzon C., Maillefert M., 2013, « La gouvernance des DEI, un point de vue institutionnaliste », **colloque de l'AFEP**, Bordeaux, 3-5 juillet (présenté également au colloque écologie politique vs écologie industrielle, quelles stratégies pour le développement durable, Clermont Université Blaise Pascal – IUFM Clermont-Ferrand, 20 – 21 mars 2013).
- [49] Maillefert M., Blouin M., Lopez-Ferber M., 2013, « Industrial Ecology : Crossed Viewpoints from Economics and Biology », **colloque ESEE**, Lille 18-21 juin.
- [50] Decouzon C., Maillefert M., Merlin-Brogniart C., 2013, « Stakeholders representations of biodiversity and eco-system services. A critical view ». - **colloque ESEE**, Lille 18-21 juin.
- [51] Maillefert M., Petit O. Warner J., 2013, colloque ESEE, session spéciale RIPARIA, « Transboundary Ecosystem Services identification and assessment : Preliminary results of field studies on the Scheldt (France, Belgium, The Netherlands) », **colloque ESEE**, Lille 18-21 juin
- [52] Decouzon C., Maillefert M., Petit O., Sarran A., 2012, « Formes contractuelles et arrangements institutionnels dans le domaine de l'écologie industrielle. Un essai de typologie », **colloque COLEIT**, Troyes, 17-18 octobre.
- [53] Maillefert M., Schalchli P., 2012, « Industrial ecology and regional development : multifaceted dynamics », colloque **Political economy and the outlook for capitalism**, Paris, 5- 7 juillet.
- [54] Baron C., Maillefert M., 2011, « Governing the Commons : New Institutional Arrangements and Collective Action in the case of drinking water in Burkina Faso », AEGIS 4th European **Conference on African Studies**. Uppsala, Sweden 15-18 June 2011.
- [55] Brulot S., Maillefert M., 2011, « Characterizing stakeholders' behavior and coordination processes of IE projects: Methodology and case study », **International Society for Industrial Ecology**, June 7-10, University of California, Berkeley.
- [56] Adamides I., Decouzon C., Maillefert M., 2010, « Sustainable development indicators for Industrial Ecology : Methodology proposal and first results ». **Colloque Easy Eco « Evaluation of Sustainability »** Brussels, 17-19 November 2010.
- [57] Baron C., Maillefert M., 2009, « La gestion de l'eau potable en Afrique francophone : éléments pour une lecture institutionnaliste de l'action collective ». Présenté au **colloque proximité** 14, 15 et 16 octobre 2009 - Poitiers, et au **Forum de la Régulation**, 1 et 2 déc 2009.
- [58] Brulot S., Maillefert M., 2009, « Propositions méthodologiques pour l'analyse de la stratégie des acteurs et des modes de gouvernance de projets d'écologie industrielle sur des parcs d'activité », Présenté au **colloque proximité** 14, 15 et 16 octobre – Poitiers.
- [59] Colletis G., Maillefert M., 2009, « Inégalités : analyser les processus qui font qu'un territoire se développe ou décline », **Colloque de l'Association de Science Régionale de Langue Française (ASRDLF)** – « Entre projets locaux de développement et globalisation de l'économie : quels équilibres pour les espaces régionaux ? », Clermont-Ferrand, 6,7 et 8 juillet. Session spéciale du groupe RST sur les inégalités territoriales.

[60] Khattabi A., Maillefert M., 2009, « Cluster, proximité et innovation. Une revue de la littérature », in **Les pôles de compétitivité. Etat d'avancement des agendas et fondements théoriques, journée d'étude**, Université d'Artois – 19 juin 2009.

[61] Maillefert M., Schalchli P., 2008, « Pré-requis pour la construction d'une méthodologie pour l'implantation d'une démarche d'écologie industrielle à l'échelle d'un espace territorial », in « **La problématique du développement durable vingt ans après : nouvelles lectures théoriques, innovations méthodologiques, et domaines d'extension** », Lille, 20-22 novembre.

[62] Beaurain C., Maillefert M., Petit O., 2008, « Capitalisme raisonnable et développement durable : quels apports possibles à partir de l'institutionnalisme de J.R. Commons ? », in **Vers un capitalisme raisonnable ? La régulation économique selon J. R.Commons, Agence Universitaire de la Francophonie - Université Laval**, Québec : 16-17 octobre.

[63] Kartchevsky A., Maillefert M., 2008, « Souveraineté et capitalisme raisonnable chez JR Commons : du national à l'international ? », in **Vers un capitalisme raisonnable ? La régulation économique selon J. R.Commons, Agence Universitaire de la Francophonie - Université Laval**, Québec : 16-17 octobre.

[64] Brulot S., Maillefert M., 2008, « Industrial ecology in practice: from flow analysis to coordination processes analysis? », **14th Annual International Sustainable Development Research Conference, India Habitat Centre, New Delhi, India**, September 21-23.

[65] Kartchevsky A., Maillefert M., 2008, « Les approches du développement durable : un questionnement épistémologique et appliqué. Des théories aux politiques ». Colloque « **services, innovation et développement durable** » Poitiers, 26-28 Mars.

[66] Herbert V., Maillefert M., Petit O., Zuideau B., 2008, « Risque environnemental et action collective. L'exemple de la gestion du risque d'érosion à Wissant (Côte d'Opale) ». **Séminaire interdisciplinaire sur le développement durable (SIDD)**, 14 février 2008, Lille.

[67] Maillefert M., 2007, « Action collective territoriale et modèles de développement régionaux : le cas de trois sites de la région Nord-Pas de Calais », **Congrès joint de l'ERSA et de l'ASRDLF**, Paris, 29 Août – 2 Septembre.

[68] Maillefert M., Screnci N., 2006, « Des modèles de l'Etat à l'action publique territoriale. Eléments pour un renouvellement de l'analyse de l'action publique à l'échelon territorial », journées Matisse, Paris, **Etat et régulation sociale**, 3-5 sept.

[69] Delachenal M., Maillefert M., 2006, « Concilier développement et environnement, action collective locale et contraintes globales : une équation possible pour le Mécanisme de Développement Propre »? **XXIIèmes journées du Développement de l'Association Tiers Monde**. Urgences, solidarité gouvernance et développement, 22-24 Mai.

[70] Beaurain C., Maillefert M., Zuideau B., 2006, « Réseaux d'acteurs environnementaux et dynamique territoriale, une approche par la proximité ». **Journées de la proximité**, Bordeaux, juin.

[71] Beaurain C., Maillefert M., 2004, « Conflits d'usage et action collective locale autour de la qualité de l'air », **Journées Conflits d'usage et de voisinage**, Paris, carré des sciences, 11-12 oct.

[72] Kartchevsky A., Maillefert M., 2004, « John Kenneth Galbraith View on the Market, the Organisation and the State », **colloque J K Galbraith**, 22-25 sept, Paris.

[73] Beaurain C., Maillefert M., 2004, « Territoire, action publique et proximité », colloque « **Contraintes environnementales et gouvernance des territoires** », Lille 23-24 septembre.

[74] Maillefert M., 2004, « Individus, action collective et institutions : le point de vue de l'économie et de la sociologie », **Congrès de l'association internationale de sociologie de langue française**, Tours, 5-9 juillet.

[75] Maillefert M. 2003, « Quel(s) modèle(s) pour l'analyse économique de l'action collective ? », **Forum de la Régulation**, Paris, 9-10 octobre.

[76] Maillefert M., 2002, « Etat, action publique et territoire : quels enjeux pour la politique d'emploi territoriale ? », **développement local, développement régional, développement durable : quelles gouvernances ?**, Toulouse, 25-26 octobre.

[77] Maillefert M., 2002, « La territorialisation de la politique de l'emploi en France », **journées de l'école doctorale TESOLAC**, Université Lille 3- 4 mai.

[78] Knockaert S., Maillefert M., 2001, « L'inscription territoriale des politiques publiques d'emploi », **37ème colloque de l'ADSRDLF**, Bordeaux, 3-5 sept.

[79] Knockaert S., Maillefert M., 2000, « Qu'est-ce que l'emploi durable ? », **Journées Natures, Sciences, Sociétés**, ENGREF, 6-7 déc.

[80] Kartchevsky A., Maillefert M., 2000, « Modes de recrutement, statut du travail et marché de l'emploi », **Société Canadienne de science économique**, Montréal, 17-18 mai.

[81] Maillefert M., 1996, « Syndicalisme et négociation collective : marché ou marchandage? », **colloque FORUM "interdépendance des niveaux de décision"**, Chantilly, 16-18 oct.

[82] Athanassouli K., Maillefert M., 1995, « Evolution des salaires, pression du chômage sectoriel et régional : éléments de comparaison pour trois pays de l'Union Européenne », **journées AFSE "intégration européenne"**, Nantes, 8-9 juin.

Notes écrites à la Direction de la Prévision du Ministère des finances (1989-1990) :

[83] "Essai de comparaison des coûts salariaux en Europe de quelques grandes entreprises", **note pour la Direction de la Prévision**, 1990.

[84] "Estimation comparative d'une équation d'emploi, d'import et d'export à l'île Maurice et à la Réunion, (en collaboration), **note pour la Direction de la Prévision**, 1990.

[85] "Salaire minimum, emploi et chômage des jeunes", **note pour la Direction de la Prévision**, 1990.

[86] "Variante portant sur la réduction du déficit budgétaire à l'horizon 1990" (en collaboration), **note pour la Direction de la Prévision**, 1989.

Autres Travaux

Travaux de diffusion

[87] Maillefert M., 2009, L'écologie industrielle : une stratégie de développement territorial durable ? **Ecoflash**, n 239, juin 2009.

Comptes-rendus divers

[88] Fiches de lecture

- Pour la revue DDT. Fiche de lecture sur Mark Linas (sur le DD).

<http://developpementdurable.revues.org/document1463.html>

- Pour la revue DDT. Fiche de lecture sur C Adoue (écologie industrielle).

<http://developpementdurable.revues.org/document6422.html>

Compte-rendu des journées sur l'eau du GDR réseau-ville

- Pour la revue NSS « La "mise en patrimoine" de l'eau » : une perspective interdisciplinaire. Compte rendu de journées (Arras, 9-10 mars 2007). Paru dans **NSS vol 16**, 2008, p 282-284.

Commentaire sur l'ouvrage de Ph d'Iribarne « Penser la diversité du monde », Seuil, 2008, 169 p., présenté le 8 décembre 2008 au séminaire RST (régulation sectorielle et territoriale) Paris, en présence de l'auteur.

Participation à la relecture de l'ouvrage coordonné par E Wasmer, Principes de micro-économie, Pearson, 2010.

Séminaires institutionnels nationaux et travaux d'expertise

-Invitation aux **Jeco Lyon**, 14 novembre 2014 . Table ronde sur l'évaluation sur "le prix de la nature".

- Membre du comité d'experts **sédimentaires** piloté par le CD2E, Lille.

-Invitation au **séminaire de la DIACT-DATAR** « L'économie des services, moteur de développement durable pour les territoires » Intervention sur le thème « Ecologie industrielle et territoires », La défense, 8 octobre 2009.

-Invitation au **séminaire de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Ile-de-France** « Quel modèle économique ? » Intervention sur le thème « Modèles de développement territorial au regard du développement durable », 27 Juin 2013, DREIA, Paris.

-Participation à l'**école thématique du CNRS** « L'écologie territoriale : un champ disciplinaire émergent.» organisée par N. Buclet et S Barles, Aussois, 10-14 juin 2013.

-Membre Expert pour le groupe « sédimentaires » du CD2E (mission définition d'une normalisation des sédimentaires).

-Membre scientifique du club d'économie de la fonctionnalité du NPC, experte associée à la problématique des villes durables pour le CERDD.

Membre du groupe d'experts « économie de la fonctionnalité » pour le projet RIFKIN 3ème révolution industrielle, soutenu par le Conseil Régional du NPC et la CCI de Lille.

Encadrement de thèses et jurys de thèse

Encadrements de thèse

- Khattabi A. « clusters, innovation et développement territorial », en co-tutelle avec l'université de Rabat. *Thèse soutenue à Lille le 23 février 2012.* Jury : A. Hakam (U Rabat-Agdal) (co-directrice), K. Hammes (U Rabat-Souissi) (rapporteur), A. Kartchevsky (U Reims) (rapporteur), F. Gallouj (U Lille 1) (Président), M. Maillefert (U Lille 3) (directrice). A. Khattabi a été recruté comme enseignant chercheur à l'université de Rabat.

- Scenci N. « Etude et mise en œuvre de la Responsabilité Sociétale (RS) au sein d'un groupement d'entreprises ou d'organisations par le biais de la nouvelle Norme ISO 26000 » (thèse débutée en janvier 2011 à soutenir en 2014). N Scenci est enseignant-chercheur à l'ESC La Rochelle.

- Bachiri H., « Evaluation des pôles de compétitivité. Construction d'un référentiel adapté aux étapes de la croissance des clusters. ». Co-dirigée avec G. Tremblay, UQAM. (Thèse débutée en septembre 2011, soutenance prévue en 2014/2015).
- Komi A.K., « Impacts socio-économiques des bonnes pratiques du développement durable sur une entreprise et ses parties prenantes. Elaboration d'un référentiel RSE ». Co-direction avec P. Roggero, U Toulouse 1. Contrat Cifre. (Thèse débutée en septembre 2011 soutenance prévue en 2015).

Participation à des jurys de thèse

- Thèse de Marion Debuissou (*rapporteur*) : « Les modes d'interaction pour une dynamique territoriale soutenable : un apport à l'écologie territoriale ». soutenue le 24 octobre 2014 à l'UTT : (jury : N Buclet (dir), S Brullot, C. Emelianoff, J-L Laville, M. Maillefert).
- Thèse de Hyun Tak SHIN (*membre du jury*): « La grille de lecture de la conception de l'économie de marché et du capitalisme chez Aristote, A. Smith, K. Marx et F. Braudel ». Soutenue le 3 mai 2012 à l'Université Paris Ouest (Jury : G. Caire (dir), B. Bellon, A. Kartchevsky, J.F. Lemette, M. Maillefert).
- Thèse de S. Brullot (*membre du jury*) : « Mise en œuvre de projets territoriaux d'écologie industrielle en France : vers un outil méthodologique d'aide à la décision », soutenue le 4 février 2009 à l'UTT (Jury : S. Barles, C. Beaurain, D. Bourg (dir), N. Buclet (codir), M. Maillefert, B. Pecqueur).
- Thèse de R. Mathieu-Makkaoui (*rapporteur*) « Réflexion sur les formes d'action collective et la gouvernance des ressources en eau dans les pays en développement » soutenue le 16 janvier 2009 à l'Université de Versailles-Saint Quentin (Jury : G. Froger (dir), B. Boidin, C. Baron, J. L. Dubois, M. Maillefert, O. Petit).
- Thèse de W. Abid (*membre du jury*): « La relation formation-emploi le cas de la Tunisie ». Soutenue le 7 juin 2007 à l'Université Paris X-Nanterre (Jury : G. Caire (dir), J.L. Cayatte, A. Kartchevsky, M. Maillefert, Ch. Palloix).

Autres responsabilités et engagements

Invitations à l'étranger

- Professeur invitée à l'université de Leiden (entre 1998 et 2000, programme « La France en Perspective »).
- Professeur invitée à l'université de Mostaganem (Nov 2006, programme « environnement et développement durable » soutenu par l'AUF).
- Professeur invitée à l'université de Bucarest (30 oct – 4 nov 2007) programme sur la gestion de l'eau de la ville de Bucarest.

Réseau

- Membre du réseau DDT (développement durable et territoires)
- Membre de l'ASRDLF
- Membre de l'AFEP
- Membre du club d'économie de la fonctionnalité du NPC, membre du groupe Rifkin "économie de la fonctionnalité" dans le cadre d projet troisième révolution industrielle.
- Membre du club EI-change (CATEI)

Revues et colloques

Revues

- Membre du comité éditorial de la revue DDT, co-responsable de la rubrique *Varia*.
- Rapporteur pour les revues DDT, VertigO, Business and Management et revue de la régulation.
- Expert pour le MEDDE

Organisation de colloques

- Membre du comité d'organisation du colloque de la Société européenne d'économie écologique (ESEE), 18-21 juin 2013 à Lille.
- Membre du comité d'organisation du colloque francophone écologie politique vs écologie industrielle, quelles stratégies pour le développement durable ? Université Blaise Pascal – IUFM Clermont-Ferrand, 20 – 21 mars 2013
- Membre du comité d'organisation du colloque COLEIT, Troyes, 17-18 octobre, 2012 et 2014.
- Membre du comité fondateur de la société d'écologie industrielle (EI-change).
- Organisation (avec A Kartchevsky) d'une session spéciale sur « justice et développement » dans le cadre des Journées 2011 de l'Association Charles Gide pour l'Etude de la Pensée Economique « Justice et économie : doctrines anciennes et théories modernes », Toulouse, 16-17 Juin 2011.
- -Organisation avec P. Labarthe (INRA) de la session spéciale RST « inégalités territoriales », au colloque de l'ASRDLF à Clermont-Ferrand en juillet 2009.
- Participation à l'organisation du colloque de Lille 1 « Le DD vingt ans après », novembre 2008.
- -Participation à l'organisation des journées de micro-économie à Lille 3 en 2001. Présidente de la session « chômage2 ».